ATELIER DU PROJET KANISHKA : CONCEPTION DE RECHERCHE COLLABORATIVE ET UNE NOUVELLE COMMUNAUTÉ DE RECHERCHE NATIONALE
Les 23 et 24 mai 2012

Organisé par Sécurité publique Canada (SP) et tenu à Ottawa, cet atelier de deux jours a été conçu pour établir un nouveau réseau de professionnels en matière de politiques et de chercheurs intéressés par le terrorisme et la sécurité, et leur relation avec la société canadienne. Ce rapport fournira un sommaire général des procédures et des points principaux de l'atelier. Après une présentation du contexte et des objectifs du réseau, le premier jour a principalement été axé la perspective des politiques, avec une vue d'ensemble de la stratégie antiterroriste du Canada et deux ensembles de présentations par des partenaires gouvernementaux, décrivant leurs priorités et les questions au cœur de l'élaboration des politiques dans ce domaine. La journée s'est conclue avec des réponses des chercheurs et une discussion ouverte. La première partie de la deuxième journée a principalement été axée sur des présentations de chercheurs, et une discussion concernant la meilleure façon de favoriser la collaboration entre les chercheurs et les responsables politiques. L'atelier s'est terminé avec un panel sur le projet Kanishka, qui a donné l'occasion pour le comité directeur Kanishka d'interagir avec des chercheurs dans les domaines du terrorisme, de la sécurité et de la société.

MERCREDI 23 MAI 2012

1. ACCUEIL ET VUE D'ENSEMBLE DU PROJET KANISHKA

1.1 **Robert Mundie** (directeur général, Politiques stratégiques, planification et recherche, Sécurité publique Canada) a commencé son message de bienvenue en parlant de l'accent du projet Kanishka sur la recherche de haute qualité et la pertinence en matière de politiques. Il a expliqué que cet atelier a lieu après la première des cinq années du projet Kanishka, et après la première série réussie de propositions pour le programme de contributions du projet Kanishka (PCPK). Durant son introduction, M. Mundie a souligné l'importance d'une approche de recherche collaborative entre les responsables politiques et les chercheurs, et l'occasion pour un tel échange fournie par le projet Kanishka.

2. I NTRODUCTION AU CANADIAN NETWORK FOR RESEARCH ON TERRORISM, SECURITY AND SOCIETY (TSAS)

2.1 Dans cette partie de l'atelier, **Dan Hiebert** (Université de la Colombie-Britannique) a donné une introduction au Canadian Network for Research on Terrorism, Security and

Society (TSAS), une proposition réussie du projet Kanishka[1]. Provenant à la fois de l'annonce du projet Kanishka et d'un désir de poursuivre l'histoire de longue date du travail collaboratif d'abord établi dans le projet Metropolis, le TSAS vise à aborder plusieurs questions majeures : 1) le défi géographique posé par un fort besoin d'informations en matière de politiques à Ottawa et une dispersion de la capacité de recherche à travers le pays; 2) le défi méthodologique posé par des cloisonnements disciplinaires qui manquent souvent de connaissances ou de méthodologies partagées; 3) le manque actuel de connaissances systématiques dans la recherche internationale sur le terrorisme au Canada, et du point de vue canadien; et 4) les difficultés de distinguer la recherche de qualité des travaux inférieurs, en particulier au niveau des divisions méthodologiques et du côté des politiques. Le Dr Hiebert a décrit les acteurs au sein du réseau TSAS comme des anneaux concentriques autour d'un noyau interne (lui-même, Martin Bouchard (Université Simon Fraser), et Lorne Dawson (Université de Waterloo), l'équipe candidate pour le CRSH et l'accord de contribution de SP), avec des anneaux plus larges comprenant le comité consultatif du réseau et son groupe de travail.

2.2 Le Dr Hiebert a ensuite présenté le plan opérationnel du TSAS. Les deux prochaines années constitueront une phase de mise en place expérimentale, avec des plans pour une phase mature (2014 à 2021), dans l'attente d'une demande au CRSH d'une subvention de partenariat. Pour la première phase, les activités incluront : la collaboration avec SP pour organiser la conférence de cet automne; la mise en œuvre d'évaluations de la documentation de référence; la création d'un site web qui inclura une base de données consultable de chercheurs canadiens dans le domaine ainsi qu'une bibliothèque virtuelle; la tenue de trois ateliers; l'allocation de près de 240 000 $ en financement pour des propositions de recherche pour générer de nouvelles connaissances, en particulier parmi les étudiants de cycle supérieur; la facilitation d'un programme de stage pour les étudiants de cycle supérieur au gouvernement; la tenue d'un institut de formation intensif d'été en juillet 2013; la coordination avec les ministères fédéraux pour produire une série de conférences; et le lancement d'un processus pour jumeler chaque chercheur avec un professionnel en matière de politiques intéressé par ses travaux, et vice versa.

2.3 Le Dr Hiebert a conclu sa présentation en décrivant les trois principes du TSAS : utilité, responsabilité et transparence, et communication.

3. PRIORITÉS DE RECHERCHE ET QUESTIONS PERTINENTES EN MATIÈRE DE POLITIQUES

3.1 La stratégie antiterroriste du Canada

3.1.1 **Ryan Telford** (conseiller principal en matière de politiques, Politique en matière de renseignement, Sécurité publique Canada) a donné une vue d'ensemble de la stratégie

[1] Au moment de l'atelier, les propositions sélectionnées n'avaient pas été officiellement annoncées. Les propositions sélectionnées pour la première série du PCPK ont été annoncées le 30 mai 2012.

antiterroriste du Canada. Il a souligné le fait que la stratégie représente la culmination et l'articulation d'approches mises en place au cours des dix dernières années. Durant sa discussion sur l'environnement de menace, les buts et les principes, et le cadre d'action, M. Telford a comparé les évaluations et les approches du Canada à celles des États-Unis, du Royaume-Uni et de l'Australie. Les similarités entre les approches canadiennes et celles de nos alliés soulignent la mesure dans laquelle les efforts du Canada existent dans un contexte global.

3.1.2 M. Telford a expliqué comment chacun des quatre piliers de la stratégie : empêcher, déceler, priver et intervenir, fournit des occasions de poser des questions et faire des recherches plus détaillées. Par exemple, le projet Kanishka et l'apprentissage concernant la radicalisation sont des activités clés pour « empêcher ». Pour « déceler », M. Telford a souligné l'importance des questions non conventionnelles : les sujets n'étant pas encore pris en compte par le gouvernement, mais qui pourraient devenir significatifs. Dans le pilier « priver », il existe des occasions de recherche pour mieux expliquer l'environnement opérationnel. « Intervenir » vise le développement d'une société canadienne résiliente. Ici, M. Telford a encouragé les chercheurs à explorer la nature cyclique qui ramène les interventions et la résilience à la prévention.

3.1.3 M. Telford a conclu avec une mention de la façon dont les compressions budgétaires au gouvernement fédéral et autour du monde influenceront nos priorités et la façon dont nous controns les menaces à notre sécurité nationale.

3.1.4 À la suite de la présentation, certains membres du groupe ont soulevé des préoccupations concernant l'utilisation par la stratégie du terme « islamistes sunnites » dans la description de l'environnement de menace, considérant qu'elle est peu productive et peut-être peu perspicace. Des chercheurs ont également posé des questions concernant la nature du dialogue que SP entend avoir avec la communauté de recherche, en particulier concernant le moment dans la production de documents de stratégies ou de politiques où les données de recherche seront sollicitées.

3.2 Gendarmerie royale du Canada – Programme d'enquêtes criminelles relatives à la sécurité nationale

3.2.1 **Anna Gray-Henschel** (directrice générale, Enquêtes criminelles relatives à la sécurité nationale, Gendarmerie royale du Canada) a fourni des renseignements sur le rôle de la GRC et de son programme d'enquêtes criminelles relatives à la sécurité nationale (ECSN). Les responsabilités des ECSN de la GRC incluent, en plus des enquêtes criminelles liées aux questions de sécurité nationale, la surveillance de protection, des aspects de sécurité liés à l'aviation, des aspects de sécurité côtière, et des unités de sécurité frontalière intégrées. La tâche principale est l'enquête visant des individus soupçonnés d'activités criminelles ayant une dimension de sécurité nationale. De telles enquêtes peuvent inclure à la fois la collecte de preuves pour des poursuites subséquentes et la perturbation d'activités ou de projets criminels.

3.2.2 Le personnel des ECSN de la GRC a accès à une vaste gamme de renseignements, incluant de la part d'experts, et a des liens à des organisations ou associations canadiennes et internationales ayant des intérêts similaires ou connexes. Par exemple, le commissaire adjoint Michaud est président du groupe de politique de sécurité nationale de l'Association canadienne des chefs de police (ACCP) et il existe des liens avec la Metropolitan Police (Royaume-Uni), le Federal Bureau of Investigation, et la police fédérale australienne en matière de lutte contre l'extrémisme violent. Les ECSN de la GRC ont un rôle dans les quatre piliers de la stratégie antiterroriste du Canada (empêcher, déceler, priver et intervenir). Concernant les piliers *déceler* et *priver*, les enquêtes en cours demeurent, pour de bonnes raisons, classifiées. Les enquêtes criminelles passées peuvent être intéressantes pour les membres du TSAS et l'accès au matériel détenu par la GRC pourrait être possible (assujetti aux autorisations de sécurité appropriées) pour la recherche appropriée. Le pilier *empêcher* pour les ECSN de la GRC se concentre sur la résilience et le risque individuel et est intrinsèquement lié aux approches de surveillance communautaire. Il existe une approche communautaire intégrée pour les activités du pilier *empêcher* et les jeunes sont une priorité à l'heure actuelle. Concernant *déceler*, la collecte et l'analyse de renseignements peuvent inclure les transactions financières, les combattants étrangers et les individus ou cellules endogènes liés au terrorisme.

3.2.3 *Les priorités et les domaines d'intérêt potentiels pour le TSAS peuvent inclure :* l'analyse de réseau; le financement du terrorisme; le rôle de l'application de la loi dans le contre-terrorisme; l'engagement des communautés concernant le pilier *empêcher*; comment se préparer pour une attaque terroriste; la communication avec les communautés et le public à la suite d'une attaque ou d'arrestations; et les données pour évaluer l'impact des activités, incluant des données qui tiennent compte de différents points de vue concernant toute question.

3.3 Transports Canada

3.3.1 **M. Tim Dixon** (Politique de sécurité de l'aviation, Transports Canada) a donné une vue d'ensemble du rôle et des intérêts de Transports Canada dans le contre-terrorisme. Les points de jonction du transport, y compris l'aviation, le transport marin, le transport en surface et le transport intermodal, et l'infrastructure liée au transport demeurent des cibles de choix pour les groupes terroristes à l'ère moderne. Au Canada, il existe des responsabilités internationales, fédérales, provinciales et municipales pour la sécurité du transport. Le gouvernement fédéral est ainsi un des partenaires dans le plan d'ensemble pour la sécurité du transport. Des distinctions doivent aussi être faites entre les régulations et l'adoption et la mise en place volontaires de meilleures pratiques aux différents niveaux de responsabilités dans les sphères internationales, publiques et privées.

3.3.2 *Les priorités et les domaines d'intérêt potentiels pour le TSAS peuvent inclure :* des outils pour l'évaluation stratégique du risque; les menaces intérieures; l'examen des passagers et des bagages axé sur le risque; la sécurité maritime et côtière; le partage d'informations dans l'environnement de sécurité maritime; la sécurité des cargaisons; le

périmètre de sécurité (Canada-É.-U.); la sécurité intégrée des cargaisons (Amérique du Nord); le prédédouanement; le développement des capacités de l'industrie; les stratégies et tactiques terroristes; les activités de surveillance; les approches d'atténuation; les menaces en ligne visant les systèmes de transport; les données de performance; des alternatives rentables pour la régulation; les effets de la stratégie « Par-delà la frontière » sur le commerce et la sécurité; et l'acceptation sociétale des systèmes axés sur le risque.

3.4 Justice Canada

3.4.1 **Mme Susan McDonald** (Division de la recherche et de la statistique, Justice Canada) a présenté des renseignements sur le travail sur les victimes de la criminalité de la division de la recherche et de la statistique de Justice Canada. La division des victimes de la criminalité étudie principalement la façon de rendre les informations juridiques plus pertinentes pour les victimes. L'unité vise toutes les victimes de la criminalité à l'exception de la violence familiale (couverte par une autre division de Justice Canada), et inclut une division de développement des connaissances (recherche). La recherche sur la réponse des individus et des communautés aux traumatismes montre que les informations jouent un rôle clé dans la façon dont les victimes de la criminalité répondent à un traumatisme et s'en remettent. On doit examiner le moment, l'endroit et la façon dont cette information est disponible, et si elle est pertinente et fournie en temps opportun pour la victime.

3.4.2 *Les priorités et les domaines d'intérêt potentiels pour le TSAS peuvent inclure :* la réponse du système judiciaire aux victimes du terrorisme; les défis de la réponse aux incidents incluant plusieurs victimes, à savoir la reconnaissance et les approches de différentiation entre les victimes; l'expérience et les approches d'autres états concernant les victimes du terrorisme; les systèmes techniques et autres pour la prestation et la diffusion d'information aux victimes; la disponibilité des informations dans un environnement 24/7 et international, incluant les leçons tirées de l'attentat contre Air India et l'enquête d'Air India subséquente; et l'amélioration de l'interaction des victimes avec le système pénal.

3.5 Sécurité publique Canada

3.5.1 Mme Sophie Beecher (Services juridiques, Sécurité publique Canada) a abordé la question des tendances juridiques. Il a été remarqué que l'environnement opérationnel des conseillers juridiques, dans un département de service, était axé sur la prestation de conseils juridiques à un département concernant ses activités et responsabilités. Ainsi, les demandes du poste ont laissé peu de temps pour réfléchir ou prendre du recul par rapport aux questions en cours et quotidiennes. Le désir dans le cadre du TSAS et du PCPK est d'identifier des solutions juridiques et des mécanismes viables pour répondre aux défis juridiques. Tout en reconnaissant qu'il existe des dimensions politiques, techniques et opérationnelles à tous les défis, la dimension juridique est le domaine d'intérêt clé pour les services juridiques. Trois tendances ont été identifiées :

1) Divulgation : la prise de décision administrative s'est développée au sein du gouvernement dans le domaine de la sécurité nationale, par exemple les

décisions en matière d'immigration. Les défis de telles décisions nécessitent la divulgation de renseignements procéduraux et substantifs et l'approche a évolué de manière ad hoc, créant un ensemble disparate de pratiques au fil du temps. Au-delà du domaine de l'évaluation judiciaire des décisions administratives, le gouvernement du Canada étudie des façons de mieux protéger les informations de la divulgation dans toutes les procédures, incluant les procédures civiles et criminelles, et la façon d'utiliser les informations dans un contexte administratif ou comme preuves dans des procédures de droit pénal. Les tribunaux sont devenus moins déférents envers le gouvernement dans le domaine de la sécurité nationale, et l'accent des ordonnances de divulgation est passé des renseignements pertinents à tous les renseignements liés à un individu. De nouveaux mécanismes ont aussi émergé pour aborder la divulgation, par exemple les avocats spéciaux, et il existe une volonté réduite d'accepter les justifications pour la protection des informations sur la base des questions de sécurité et de classification.

2) La gestion et le partage des informations : quels renseignements sont détenus par les ministères est une question émergente clé et les courriels, par exemple, mènent à la collecte d'une vaste gamme de données dans différents formats à plusieurs endroits. De même, les limites au partage des informations dans les ministères et agences et entre eux, de même qu'avec de tierces parties, sont exacerbées par des restrictions obligatoires et une autorité législative limitée. D'un autre côté, le partage des informations et la fusion des données soulèvent des questions concernant la pertinence, la proportionnalité, la responsabilité et la confidentialité. Le partage des informations et la fusion des données sont de plus en plus nécessaires pour déceler les menaces et créer des portraits exacts de certains domaines ou activités. Ainsi, la culture et la structure juridique menant à des informations cloisonnées entre les institutions gouvernementales doivent changer, mais la confidentialité doit continuer à être protégée.

3) Risques : la liaison et la coopération dans le domaine du renseignement poussent des partenaires étrangers à exprimer une préoccupation croissante sur la protection des renseignements fournis aux agences quand ces renseignements pourraient se retrouver devant les tribunaux. En particulier, bien que la Couronne puisse se retirer d'un dossier où elle est le procureur, elle ne peut se retirer d'un dossier où elle est le défendeur. Dans ces derniers cas, l'exigence de divulgation, l'impact des coûts de la divulgation, et les délais encourus en raison de la nécessité de passer les informations sensibles au crible dans les dossiers à divulguer peuvent être perçus comme de la mauvaise foi de la part du gouvernement.

3.5.2 *Les priorités et les domaines d'intérêt potentiels pour le TSAS peuvent inclure :* quelle est la meilleure façon de trouver un équilibre entre le droit à la divulgation et la protection des informations et la sécurité nationale; la mesure dans laquelle le gouvernement devrait (a) divulguer aux tribunaux, et (b) divulguer au défendeur; l'efficacité du système de divulgation; la nécessité et l'impact de la fusion des données; créer de nouvelles autorités

juridiques pour partager les informations tout en protégeant la vie privée des personnes; la définition de « sécurité nationale » dans divers contextes juridiques; la disponibilité des informations et des données des procédures administratives à des fins d'application de la loi; l'application extraterritoriale de la *Charte* et son impact; la responsabilité en matière de collecte de renseignements et d'activités liées à la sécurité nationale.

3.6 Service canadien du renseignement de sécurité

3.6.1 **Mme Louise Doyon** (directrice générale, Liaison-recherche, SCRS) a présenté le rôle de l'unité liaison-recherche du SCRS et a identifié plusieurs questions de recherche qui seraient intéressantes et pertinentes pour le service dans le cadre des accords Kanishka-TSAS. Une référence a été faite au rapport *Evolving Transnational Threats and Border Security*[2] et la gamme de questions identifiées qui touchent la sécurité nationale du Canada.

3.6.2 *Les priorités et les domaines d'intérêt potentiels pour le TSAS peuvent inclure :* les discours du terrorisme; le terrorisme endogène et la radicalisation violente semblent étayés par des discours qui sont apparemment uniques à chaque pays. La relation entre les discours de l'étranger et le discours développé dans les groupes endogènes, les mécanismes et les processus pour comprendre le fonctionnement d'un discours, l'efficacité des discours pour encourager des individus à effectuer ou à appuyer le terrorisme, et l'efficacité des approches de contre-discours demeurent des sujets d'intérêt. Les recherches sur les effets du retrait ou de la disparition de moteurs clés (revendiqués ou perçus) du terrorisme demeurent un sujet d'intérêt pour la communauté politique. Par exemple, le retrait des troupes en Afghanistan aura-t-il un impact sur le discours endogène? Quel impact aura la fin des dictateurs au Moyen-Orient et en Afrique du Nord sur Al Qaeda et ses alliés en matière de discours, de structures organisationnelles et de capacités opérationnelles? Comment des états faibles, mais non tombés ou en déroute, servent-ils le discours des groupes terroristes ou le développement d'organisations terroristes? L'extrémisme de droite s'est développé aux É.-U. et en Europe au cours des dernières années, mais l'effet, ou l'impact, de l'extrémisme de droite au Canada n'est pas bien compris : quelles sont les perspectives pour l'extrémisme de droite au Canada; quels sont ses moteurs; quel est l'attrait des groupes de droite; quelle est la capacité de ces groupes sur les réseaux sociaux et quel en est l'impact; y a-t-il des liens entre les groupes canadiens et les groupes américains ou européens; la croissance de l'activité est-elle basée sur des sentiments anti-islamiques ou sur autre chose; et l'extrémisme et la radicalisation de droite pourraient-ils causer une radicalisation réciproque d'autres groupes et communautés? Dans le contexte de la radicalisation, quel rôle, s'ils en ont un, jouent les traits de personnalité individuels dans la radicalisation; des études canadiennes et comparatives seraient d'intérêt dans ce domaine.

3.7 Citoyenneté et immigration Canada

3.7.1 **M. Bruce Jamieson** (directeur, Dissémination des connaissances et relations extérieures, Citoyenneté et immigration Canada) a donné des renseignements sur le rôle de

---

[2] Disponible à : http://www.queensu.ca/cidp/events/conferencearchive/ttbs.html

Citoyenneté et immigration Canada, le travail du projet Metropolis et l'impact de la migration sur l'économie canadienne, l'immigration familiale et humanitaire et la réunification, et la citoyenneté et le multiculturalisme dans le contexte d'une société intégrée. CIC et le projet Metropolis ont publié une documentation approfondie sur ces questions, et une mine de renseignements et de recherche est disponible sur ces sujets au Canada.

3.7.2 *Les priorités et les domaines d'intérêt potentiels pour le TSAS peuvent inclure :* l'inclusion et l'exclusion sociales dans la société canadienne; les jeunes et la radicalisation des jeunes; l'impact des mesures antiterroristes canadiennes et de la couverture médiatique sur les jeunes et leur sentiment d'appartenance du point de vue de la culture, de la religion et du groupe social.

3.8 Sécurité publique Canada

3.8.1 Mme Larisa Galadza (directrice principale, Politique de sécurité nationale, Sécurité publique Canada) a noté que malgré un impératif croissant de savoir que les ressources publiques sont utilisées efficacement, personne (au niveau international) n'est vraiment en mesure d'évaluer les politiques ou les mesures antiterroristes, en grande partie parce qu'il est très difficile de le faire. Néanmoins, il existe des efforts importants comme le livre « Evidence-Based Counterterrorism Policy » par Cynthia Lum et Leslie Kennedy (en particulier le chapitre 16). Une telle évaluation est essentielle, et dans ce contexte, trois types de questions émergent des priorités et des domaines d'intérêt à Sécurité publique Canada :

1) Qu'est-ce que le Canada fait bien? Le Canada a subi moins de terrorisme que certains de ses plus proches alliés et la question est de savoir quelles politiques et quels programmes ont mené à ce succès relatif; pourquoi y a-t-il, ou y a-t-il eu, moins de radicaux violents au Canada; quels sont les programmes, politiques ou mécanismes cruciaux à l'intérieur et au-delà du domaine de la sécurité; quel effort devraient fournir les responsables politiques pour atteindre un succès à 100 %; comme le gouvernement ne peut s'attribuer tout le mérite, quel est le rôle des communautés dans cet effort, ou donne-t-on trop d'importance aux communautés et à leur rôle dans la lutte contre le terrorisme et la radicalisation?

2) Problème, risque et efficacité : Les responsables politiques doivent réaliser des bénéfices publics (c.-à-d. la sécurité) et utiliser un ensemble de leviers (lois, régulations, programmes, etc.) Alors que certains états se concentrent sur les menaces, une approche basée sur le risque offre un moyen pour les responsables politiques d'utiliser plus efficacement des ressources limitées. Si nous connaissons les raisons qui peuvent pousser une personne à la violence, le SCRS et la GRC peuvent concentrer leurs efforts en conséquence. Ainsi, en matière d'évaluation du risque, dans quelle mesure de telles évaluations devraient être serrées et quel est risque abordé; les évaluations du risque génèrent-elles du pragmatisme et quel est l'impact du pragmatisme; quels sont les problèmes dont la communauté de sécurité devrait se préoccuper (la tristesse, le mécontentement, l'oxygène moral/les discours ou s'en tenir à la limite criminelle), et jusqu'où les politiques de sécurité devraient

remonter en matière de prévention, en considérant les questions éthiques de tels retours en arrière; qu'est-ce qui est à risque; ceci pourrait être l'économie, les valeurs, les icônes, l'identité, les lois et le système judiciaire, etc., mais on doit également considérer les risques de la propagation de la propagande violente, du voyage vers des zones de conflit, du financement des causes terroristes et de l'intimidation dans les communautés; et quels sont les compromis acceptables dans des environnements liés à la sécurité et non liés à la sécurité, à quoi sommes-nous prêts à renoncer étant donné les demandes opposées d'investir dans une vaste gamme d'impératifs de politiques?

3) À quoi ressemble le succès? Il ne sera pas une élimination totale des menaces. Comment mesurons-nous l'efficacité des politiques antiterroristes; quelle est la référence pour de telles évaluations ou que devrait-elle être; quelles sont les définitions les plus exactes des problèmes visés (avec le terrorisme et le contre-terrorisme), qui peuvent ensuite alimenter la création de références claires, et des moyens améliorés de recueillir et d'utiliser ou de développer des mandats pour les données; quelles sont les données pertinentes; quelles opinions doivent être considérées; comment attribuons-nous la causalité dans le monde « doux » de la prévention du terrorisme; quel rôle joue la religion dans le terrorisme et la radicalisation violente; et quelle est la sociologie de l'internet et des réseaux sociaux, comment se forment les relations, comment fonctionne l'influence, permettant aux réseaux sociaux d'être une telle force dans la radicalisation menant à la violence?

3.9 Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada

3.9.1 Dans cette présentation[3], M. John Schmidt (Macro-analyse et recherche, CANAFE) a présenté un résumé des travaux de CANAFE, des intérêts de recherche de l'agence, des lacunes dans les connaissances remarquées par les analystes CANAFE dans la documentation existante, et des questions de recherche qui appuieraient leurs travaux. Les intérêts de recherche de CANAFE sont liés à des questions associées au blanchiment d'argent, au financement du terrorisme et aux activités connexes, de même que les circonstances dans lesquelles elles se produisent.

3.9.2 *Les priorités et les domaines d'intérêt potentiels pour le TSAS peuvent inclure :* en tant que thème général, CANAFE souhaite développer une solide base de connaissances concernant des questions émergentes, comprenant l'introduction de cadres pour comprendre des sujets avec lesquels CANAFE est déjà familier, aidant à opérationnaliser des concepts ou des modèles, et s'éloignant de l'analyse rétrospective des cas actuels. Les sujets clés comprennent : explorer le fonctionnement du système financier global du point de vue canadien; définir les règles pour les activités financières normales dans les industries qui pourraient être abusées à des fins de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme; produire une typologie des procédures criminelles et du

[3] Cette présentation a eu lieu lors de la deuxième journée de l'atelier; elle est incluse dans cette partie à des fins de cohérence et de référence à toutes les présentations gouvernementales.

financement du terrorisme; évaluer la prise de décisions financières dans les organisations et les cellules terroristes; décrire les typologies pour les financiers terroristes; et améliorer les capacités analytiques de CANAFE.

4. RÉPONSES DES CHERCHEURS : COMMENT FAVORISER LA RECHERCHE PERTINENTE EN MATIÈRE DE POLITIQUES

4.1 **Ron Levi** (Université de Toronto) a affirmé que les chercheurs ont beaucoup de réponses, mais qu'ils ignorent souvent ce que sont les questions. Il a souligné que, quand les responsables politiques posent des questions pour les chercheurs, la spécificité est cruciale, bien que parfois la portée d'une question puisse être plus large, en particulier avec des échéanciers serrés. Traduire la recherche existante pour clarifier l'angle politique est une entreprise importante. Favoriser la recherche pertinente en matière de politiques exige que les professionnels politiques comprennent les risques et les avantages du domaine académique, et développent des structures incitatives appropriées : se débarrasser des contraintes de temps est souvent un incitatif plus important que l'argent pour les chercheurs, en particulier concernant la traduction de la recherche existante. La collaboration peut être cristallisée dans des relations institutionnalisées ou organisationnelles, comme le TSAS. De telles relations aideront à la fois les responsables politiques et les chercheurs à sortir des cloisonnements disciplinaires. Bien que la collaboration entre la politique et la recherche soit cruciale, en particulier pour identifier les compromis politiques, le Dr Levi a souligné que la décision de rentabilité de la trajectoire à suivre est ultimement une décision politique, et les chercheurs peuvent ne pas disposer des renseignements au-delà de leur rôle comme citoyens individuels.

4.2 **John Monahan** (Mosaic Institute) a présenté le Mosaic Institute comme un groupe de réflexion et d'action qui vise à engager les diasporas au Canada pour promouvoir la paix et la résolution de conflits dans leur pays d'origine. En premier lieu, M. Monahan a discuté de la définition du terme « radicalisation » et de l'importance de définir le « courant dominant modéré » duquel les individus radicalisés s'éloignent. Ensuite, M. Monahan a plaidé en faveur de l'inclusion d'Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada, du ministère de la Défense nationale et de l'ACDI dans ces discussions[4], soutenant que nous sommes principalement concernés par des questions globales dont les implications sont ressenties au Canada, et que tenir compte des nuances de la position du Canada dans le monde est donc central pour notre sécurité. M. Monahan a conclu sur une note ambitieuse, indiquant qu'au lieu d'une approche de sauvetage, ce forum devrait être vu comme une fondation pour une nouvelle vision du développement de la nation, qui engage une communauté plus large que par le passé.

4.3 À la suite de la discussion de M. Monahan concernant les diasporas et la reconnaissance du fait que le terrorisme est lié à la politique étrangère, **Margaret Walton-Roberts** (Université Wilfrid Laurier) a commencé avec une discussion sur le lien entre la diaspora et la politique étrangère. Elle a souligné que l'accent actuel sur l'implication des diasporas comme source de renseignements est problématique, car elle engendre une

[4] Ces ministères fédéraux n'étaient pas représentés à l'atelier.

« tyrannie de participation » et les stigmatisations des communautés qui s'ensuivent, ce qui peut augmenter les sentiments d'insécurité de ceux visés pour des renseignements. Elle a aussi souligné que les diasporas sont des agents politiques complexes et actifs; différents segments d'une diaspora peuvent faire des demandes différentes à l'état canadien, et notre compréhension de leur rôle doit donc être nuancée. Ensuite, la Dre Walton-Roberts a proposé qu'au lieu de considérer le terrorisme, la sécurité et la société dans un cadre d'état autre, nous devrions mettre l'accent sur « l'autre intérieur », pour mieux comprendre comment nos institutions fonctionnent. Elle a attribué le succès du Canada concernant la radicalisation, par rapport à d'autres états, au succès hégémonique du multiculturalisme dans notre système d'éducation, et a conclu avec la mise en garde de ne pas « jeter le bébé avec l'eau du bain ».

4.4 **Martin Bouchard** (Université Simon Fraser) a fait écho aux commentaires du Dr Levi concernant le besoin de créer une relation durable entre les responsables politiques et les chercheurs (ajoutant que les chercheurs devraient être consultés tôt dans le processus de création de documents de politiques et de stratégies), et l'incitatif significatif que libérer le temps des chercheurs peut fournir. Notant la tension à laquelle les chercheurs font face entre leur désir de contribuer à leurs responsabilités académiques et aux politiques, il suggère que l'accès aux données (comme des ensembles de données, ou des participants volontaires à des entrevues) serait un autre incitatif important pour participer à des projets de recherche visant des politiques. Si, du côté politique, il existe une compréhension des trajectoires professionnelles des chercheurs et s'ils ont le temps et l'espace nécessaires pour leur permettre de réfléchir aux politiques, les chercheurs seront en mesure de mieux comprendre les contraintes du monde politique.

4.5 **Jeremy Littlewood** (Université Carleton) a souligné que les responsables politiques ne doivent pas supposer que les chercheurs connaissent toujours les problèmes politiques, ou qui est responsable de leur résolution. À cet effet, il a soutenu que l'idée du TSAS de jumeler des fonctionnaires et des chercheurs serait extrêmement bénéfique, et que nous devrions essayer de repousser les limites des disciplines académiques et de leurs relations avec le monde politique par l'entremise d'une discussion honnête et énergique. Le Dr Littlewood a encouragé le groupe à prendre conscience des distinctions entre la recherche et la promotion d'objectifs dans ce cadre. En matière de développement de nouvelles connaissances, il a exprimé son accord avec des commentaires précédents concernant la primauté de la gestion du temps et l'intégration de projets dans des plans plus larges des chercheurs. Il a suggéré que la rétroaction concernant les propositions PCPK non sélectionnées aiderait à concentrer les itérations futures de la recherche pertinente en matière de politiques. De plus, des occasions de financement pour développer l'expertise parmi les étudiants de cycle supérieur seraient aussi utiles. En matière de contenu, le Dr Littlewood a souligné que la recherche devrait explorer le soutien au terrorisme de même que des évènements terroristes et auteurs d'actes violents, et considérer les intérêts canadiens à l'étranger en plus du Canada comme cible directe. En même temps, il a averti que nous devons laisser aux chercheurs la possibilité d'explorer des questions non conventionnelles et non nous concentrer uniquement sur les domaines prioritaires.

4.6 À la suite des commentaires des chercheurs, une discussion ouverte a soulevé des questions concernant la relation entre le TSAS et d'autres recherches du projet Kanishka et le gouvernement. Des inquiétudes liées au fait que le TSAS pourrait devenir un bras du gouvernement dans le développement des politiques ont été apaisées par les assertions que le TSAS souhaite promouvoir un point de vue critique. De plus, des énoncés clairs que les récipiendaires de subventions ne reflètent pas nécessairement les opinions du gouvernement du Canada sont bénéfiques : on ne s'attend pas à ce que les chercheurs deviennent des porte-parole du gouvernement, et les praticiens ne sont pas pénalisés pour des commentaires critiques. En plus des avantages de la critique (comme prévenir les omissions, les guerres intestines et les occasions manquées), les participants ont également abordé le besoin d'identifier les sources des succès du gouvernement pour assurer que des politiques contre-productives ne sont pas introduites inconsciemment.

JEUDI 24 MAI 2012

5. REVUE DE LA PREMIÈRE JOURNÉE

5.1 **Dan Hiebert** (Université de la Colombie-Britannique) a ouvert la deuxième journée de l'atelier en exprimant sa satisfaction quant à la riche discussion de la journée précédente entre les chercheurs et les professionnels en matière de politiques. Il a résumé les procédures de la journée en fonction de trois thèmes généraux.

1) Créer une culture d'engagement entre la recherche et la politique a été le premier thème abordé. Cette culture d'engagement implique : le transfert des connaissances existantes, en plus de la nouvelle recherche; un flux d'informations à double sens, en plus des flux d'argent et d'engagement de capital politique; la compréhension par les responsables politiques du contexte institutionnel des chercheurs, et vice-versa; et les chercheurs qui sont prêts à faire des contributions à la société en plus de leurs contributions intellectuelles.

2) Le deuxième thème a abordé le contexte pour cet engagement, incluant : les conséquences multidimensionnelles d'une ère d'austérité; les défis posés par la pertinence politique en recherche; le besoin pour les chercheurs d'aller au-delà de la critique; de même que l'exigence que les politiques canadiennes soient considérées dans le contexte d'une matrice globale.

3) Le contexte social, c'est-à-dire des facteurs à garder à l'esprit en impliquant la société canadienne dans la discussion, a été le dernier thème discuté. Ces facteurs comprennent : être conscients de la façon dont une certaine terminologie est utilisée, vue, et internalisée; reconnaître que les menaces existent au Canada, et que les politiques antiterroristes ont eu un impact sur les communautés canadiennes; et reconnaître la relation claire entre l'exclusion sociale et l'insécurité.

5.2 Le Dr Hiebert a conclu avec l'espoir que la discussion de la journée précédente allait servir de point de départ solide pour le processus de développement de la confiance et d'une culture de collaboration entre les communautés politiques et académiques.

6. APPLICATION DE LA CONCEPTION DE RECHERCHE COLLABORATIVE : « PEUR, HAINE, APPARTENANCE ET COHÉSION : COMPRENDRE ET PRÉVENIR LES DYNAMIQUES DE POLARISATION »

6.1 Cette séance a pris comme point de départ des thèmes clés ayant émergé durant les récents ateliers Metropolis sur ce sujet, faisant ressortir des possibilités claires pour la recherche pertinente en matière de politiques.

6.2 **Antoine Bilodeau** (Université Concordia) a présenté ses travaux visant la compréhension et le suivi des réactions publiques de masse à la diversité. Il a plaidé pour de meilleurs outils pour mesurer et faire le suivi des attitudes envers l'immigration, la diversité, et des groupes spécifiques au fil du temps. Il a souligné que les chercheurs devraient faire plus attention aux opinions sur la diversité ethnique et des groupes spécifiques, car les attitudes envers l'immigration ne reflètent pas nécessairement le niveau de confort d'une personne avec la diversité. Citant des études par Koopmans *et al*. et Gary Freeman sur le rôle de la structure d'occasion politique, le Dr Bilodeau a souligné le besoin de mieux comprendre le rôle des facteurs politiques globaux dans le processus de radicalisation. Il a suggéré que la structure d'occasion politique canadienne pourrait être la source du succès relatif du Canada par rapport aux pays européens concernant la radicalisation. Si des variations dans les structures d'occasion politique existent entre les provinces, les provinces, qui ne sont pas actuellement représentées dans le projet Kanishka, peuvent jouer un rôle dans la prévention de la radicalisation. Le Dr Bilodeau a fait un résumé de son « projet sur la diversité provinciale », qui fait le suivi de la diversité entre les dix provinces pour évaluer et expliquer les différences dans les opinions sur l'immigration, la diversité ethnique et des groupes spécifiques, en plus d'autres facteurs comme les orientations politiques et les valeurs sociales et économiques.

6.3 **Rima Berns-McGown** (Université de Toronto) a réitéré la notion du caractère exceptionnel du Canada par rapport à l'Europe en matière de radicalisation. Ayant effectué des recherches sur la diaspora somalienne, la Dre Berns-McGown a décrit comment les membres de la communauté somalienne de Toronto se sentaient fortement Canadiens, alors que leurs homologues de Londres sentaient qu'ils n'étaient jamais considérés comme Britanniques. L'intégration implique le tissage de deux identités par les nouveaux arrivants, et l'abaissement des barrières à l'intégration de la part de la société externe. Que l'inclusion du Canada soit intentionnelle ou non, cette inclusion doit être cultivée, du point de vue de la justice sociale ou de la sécurité, si le Canada souhaite intégrer les nouveaux arrivants dans la société canadienne, et maintenir son succès dans la prévention de la radicalisation. La Dre Berns-McGown a proposé une approche en trois points pour atteindre une telle intégration : 1) sensibiliser les jeunes quand ils sont au secondaire pour assurer leur succès; 2) chercher des moyens de traiter les traumatismes subits avant d'arriver au Canada, en particulier par les femmes; et 3) stopper la criminalisation des gens dans les quartiers marginalisés.

6.4 Abordant l'extrémisme religieux du point de vue de la neuropsychologie et de la sociopsychologie, **Ian McGregor** (Université York) a commencé par une présentation de sa discipline. Il a effectué des mini-expériences humoristiques et surprenantes en utilisant le groupe comme sujets pour démontrer à quel point les chercheurs peuvent facilement être induits en erreur par leurs propres préjugés cognitifs. Il a présenté des résultats de ses recherches sur la motivation d'approche réactive (RAM) et l'extrémisme : quand l'anxiété, qu'elle prenne la forme de frustration, d'incertitude, d'exclusion, d'injustice, d'insécurité ou de menace, est introduite dans un groupe test, elle cause de manière fiable plusieurs phénomènes apparemment discrets qui sont les ingrédients de la radicalisation, comme l'hostilité, la vengeance, le chauvinisme, la xénophobie, la conviction, l'idéalisme, la résolution, la dévotion et la prise de risques. Plusieurs de ces manipulations générant de l'anxiété peuvent produire des extrémistes religieux qui sont plus disposés à tuer et à mourir pour leurs croyances, parce qu'au niveau cérébral, leur religion assourdit les réactions à la vulnérabilité que l'anxiété introduit. Les résultats du Dr McGregor laissent entendre que les politiques devraient éviter d'exacerber l'anxiété, et devraient faciliter l'inclusion et l'engagement. Les politiques ne devraient pas tenter de réduire l'influence de la religion, mais plutôt la rediriger vers des formes plus bénignes.

6.5 Clôturant ce panel de chercheurs axé sur la société, **Sara Thompson** (Université Ryerson) a présenté les stades préliminaires de sa recherche avec Sandra Bucerius sur les effets complexes et parfois contradictoires de « l'efficacité collective » telle qu'appliquée au contre-terrorisme. Largement utilisé dans la documentation de criminologie, le terme « efficacité collective » fait référence à « la combinaison de confiance et de cohésion parmi des résidents qui partagent des attentes à propos de l'importance et de l'exercice du contrôle social informel »; il ne s'agit pas uniquement de l'intention, mais aussi de la volonté d'intervenir et d'agir au nom de ce qui est perçu comme le bien collectif. Le projet examine l'efficacité collective dans les groupes ethniques somaliens et tamouls à Toronto. Ces cas illustreront comment, du point de vue du contre-terroriste ou de la sécurité publique, les efforts visant à améliorer l'efficacité collective seuls vont probablement échouer à résoudre les causes de stress pouvant mener à la radicalisation. Étudier plutôt les façons propres aux communautés de comprendre et de mobiliser l'efficacité collective peut être particulièrement utile pour guider et améliorer les façons dont les dynamiques collectives peuvent renforcer ou réduire la radicalisation.

7. RECHERCHE SUR LE TERRORISME, LA SÉCURITÉ ET LA SOCIÉTÉ : COURTES PRÉSENTATIONS PAR DES CHERCHEURS SUR DES TRAVAUX PERTINENTS POUR LE PROJET KANISHKA ET LE RÉSEAU TSAS

7.1 **Martin Bouchard** (Université Simon Fraser) a ouvert le panel en présentant les travaux préliminaires qu'il a effectués avec ses collègues Richard Frank et Kila Joffres sur le Terrorism and Extremism Network Extractor (TENE). En se basant sur les notions largement acceptées selon lesquelles les extrémistes utilisent l'internet pour accomplir plusieurs de leurs objectifs (incluant la communication, le réseautage, la diffusion et la collecte d'information, le financement et le recrutement), le TENE est un robot d'indexation qui différentiera les sites web terroristes des sites web qui discutent du terrorisme.

L'objectif est la définition par le TENE de la structure de ces sites web conformément à un capital de réseau : une combinaison de sévérité du contenu et de connectivité. Avoir une structure définie du réseau permettra aux agences de renseignement et d'application de la loi de mieux cibler leurs efforts.

7.2 **Aurélie Campana** (Université Laval) a présenté ses résultats préliminaires conceptuels concernant les refuges terroristes et les relations sociales dans ces refuges. Dans les « zones grises », où l'état est faible, en déroute ou complètement dysfonctionnel, des modes informels de gouvernance (comme le tribalisme), de règles et de contraintes existent encore. Les groupes, à la fois locaux et transnationaux, peuvent prendre contrôle de ces zones et les utiliser, par exemple, pour former des djihadistes ou planifier des attaques terroristes. Les travaux de la Dre Campana analysent les mécanismes qui structurent les relations entre les acteurs des « zones grises », y compris les groupes terroristes, et examinent les stratégies qu'ils utilisent pour pénétrer dans ces zones et créer des alliances avec les acteurs locaux. La nature asymétrique de toute relation sociale sous-tend ces mécanismes et stratégies. Le processus de radicalisation et les stratégies introduites par certaines diasporas à cet effet sont les priorités de recherche du groupe.

7.3 Apportant un point de vue des études de sécurité critiques au panel, **Veronica Kitchen** (Université de Waterloo) a fourni une vue d'ensemble des travaux qu'elle effectue actuellement sur l'ensemble d'institutions antiterroristes ayant proliféré après le 11 septembre, intégrant horizontalement les différentes parties de la bureaucratie de sécurité. Ses travaux évalueront l'efficacité de ces institutions et exploreront leurs effets sur la société. Ces questions seront abordées d'un point de vue comparatif, en examinant les fusion centers et les joint terrorism task forces aux États-Unis et les unités de contre-terrorisme au Royaume-Uni et le Centre intégré d'évaluation du terrorisme au Canada. L'efficacité et les effets sociétaux seront explorés en fonction de trois catégories : la sécuritisation, la transnationalisation et la privatisation. À l'heure actuelle, La Dre Kitchen travaille à recenser ces différents éléments de la bureaucratie de sécurité, et à effectuer de la sensibilisation auprès des jeunes pour encourager la réflexion sur le contre-terrorisme et les questions éthiques connexes. La Dre Kitchen a également brièvement mentionné un deuxième projet sur la sécuritisation de la surveillance.

8. RELIER LES RESPONSABLES POLITIQUES ET LES CHERCHEURS : DÉVELOPPER UN APPEL AUX PROPOSITIONS

8.1 Le TSAS a réservé environ 240 000 $ du financement du projet Kanishka pour appuyer les nouvelles recherches. Dans cette partie, **Dan Hiebert** (Université de la Colombie-Britannique) a défini les questions administratives entourant l'appel aux propositions à venir du TSAS et a mené une discussion de groupe à cet effet. Un consensus a émergé selon lequel le processus ne doit pas être assujetti à la direction par les responsables gouvernementaux.

8.2 Concernant le processus de sélection, le Dr Hiebert a proposé que le TSAS suive les règles de fonctionnement utilisées par Metropolis, qui définissent deux obstacles minimum pour chaque proposition : les chercheurs doivent être convaincus que la proposition

pourrait mener à une publication évaluée par les pairs, et les professionnels en matière de politiques doivent être convaincus que la candidature a le potentiel d'être importante pour le développement de politiques. Des préoccupations ont été soulevées dans la discussion quant à l'utilisation de « l'évaluation par les pairs » en tant que norme utile. À savoir si les propositions devraient être sélectionnées et classées selon des critères clairement définis, transparents et pondérés (comme pour le CRSH), ou davantage selon ce qui intéresse les membres du comité, le groupe était pour l'innovation. La « valeur ajoutée » du TSAS par rapport aux propositions régulières du CRSH et du projet Kanishka s'explique par l'accent placé sur l'aide à des étudiants de cycle supérieur.

8.3 L'appel aux propositions définira les limites externes de ce qui intéresse le TSAS, et définira un ensemble de priorités pour les candidatures qui seront considérées le plus favorablement. À la question de savoir dans quelle mesure le TSAS devrait guider les propositions, le sentiment général du groupe était que l'appel devrait être large, afin d'encourager la réflexion originale. En délimitant l'appel aux propositions, la question visant à savoir comment les différents éléments du TSAS travaillent ensemble, comment la recherche devrait lier les quatre piliers de la stratégie antiterroriste, et s'il existe une obligation de lier le contenu aux priorités du projet Kanishka devrait être abordée. Le groupe a également discuté de ce que signifie un accent sur le contexte canadien, ce qui nécessite une réflexion sur le rôle des travaux comparatifs, des chercheurs internationaux et des sources de données internationales.

9. COMITÉ DIRECTEUR KANISHKA

La réunion du comité directeur Kanishka a commencé avec des observations préliminaires par les coprésidents du comité, **Paul MacKinnon** (Sécurité publique Canada, sous-ministre adjoint, Politique stratégique) et **Susheel Gupta**. Ils ont souligné que le financement du projet Kanishka est disponible non seulement pour mener des recherches de qualité qui aideront à produire des outils pour mieux protéger les Canadiens, mais aussi pour se souvenir de la tragédie d'Air India et honorer ses victimes.

Brett Kubicek a fourni aux membres du comité une vue d'ensemble des discussions antérieures de l'atelier sur la conception de recherche collaborative, utilisant les trois larges thèmes identifiés par le Dr Hiebert dans son résumé au début de la journée. **Dan Hiebert** a ensuite fourni une vue d'ensemble du plan de travail, de la structure, de l'horaire des évènements et des progrès, analogue à sa présentation au début de la journée précédente.

À la suite des rapports, M. MacKinnon a mené une discussion ouverte concernant les priorités, la direction et les idées de recherche du projet Kanishka. Il a encadré le débat en suggérant que le « succès » dans le contre-terrorisme devrait se baser sur la supposition que de mauvaises choses arrivent à de bonnes personnes et que la résilience est une priorité. M. MacKinnon a posé plusieurs questions au groupe, principalement liées à la radicalisation et aux incitatifs à la violence, à la résilience et à l'engagement communautaire et la sensibilisation. Les sujets connexes clés soulevés par des membres du comité directeur ont inclus : le besoin d'aller au-delà de la critique afin d'aider le

gouvernement à améliorer ses approches; le besoin d'engagement politique; l'importance de démontrer le progrès et le succès en temps réel; et la façon d'effectuer une sensibilisation efficace.

Une réunion fermée du comité exécutif du TSAS a suivi la discussion.

Rapport écrit par Mme Nicole Tishler (NPSIA, Université Carleton) et le Dr Jez Littlewood (NPSIA, Université Carleton) à la demande de SP et du TSAS